



26 février 2021

(21-1686)

Page:1/4

Comité de la facilitation des échanges

Original: français

**NOTIFICATION DES ARRANGEMENTS ET DES PROGRÈS CONCERNANT
LA FOURNITURE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE ET D'UN SOUTIEN
POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LES
DISPOSITIONS RELEVANT DE LA CATÉGORIE C**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE NIGER

La communication ci-après, datée du 19 février 2021, est distribuée à la demande de la délégation du Niger.

Le Niger notifie des renseignements sur les arrangements conclus et les progrès accomplis concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités pour les dispositions ci-après relevant de la catégorie C, ainsi qu'il est prévu à l'article 16 de l'Accord sur la facilitation des échanges.

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 1.1	Publication	C	31 décembre 2021	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités : À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 1.2	Renseignements disponibles par Internet	C	31 décembre 2024	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités : À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 1.3	Points d'information	C	31 décembre 2024	À déterminer
Donateurs : CILSS financé par ITC				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités : Etablissement de Bureaux d'information commerciale frontaliers				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 5.3	Procédures d'essai	C	31 décembre 2029	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités :				
À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7.1	Traitement avant arrivée	C	31 décembre 2024	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités :				
À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7.2	Paiement par voie électronique	C	31 décembre 2022	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités :				
À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7.4	Gestion des risques	C	31 décembre 2021	À déterminer
Donateurs : Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest (FEAO)				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités :				
Intégration dans le cadre régional de diagnostic en soutien au renforcement de la stratégie de gestion des risques				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7.5	Contrôle après dédouanement	C	31 décembre 2029	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités :				
À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7.6	Etablissement et publication des temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	31 décembre 2023	À déterminer
Donateurs : Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest (FEAO)				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités :				
Projet en développement de définition élargie de critères de mesure de la performance aux frontières et des normes de services et de modalités de recueil durable, selon un cadre régional à définir par la CEDEAO et l'UEMOA, et à piloter par l'UEMOA				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7.7	Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés	C	31 décembre 2022	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités : À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7.8	Envois accélérés	C	31 décembre 2021	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités : À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C	31 décembre 2029	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités : À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 10.1	Formalités et prescriptions en matière de documents requis	C	31 décembre 2025	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités : À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 10.3	Utilisation des normes internationales	C	31 décembre 2029	À déterminer
Donateurs : Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest (FEAO)				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités : Soutien à l'intégration des normes internationales et communautaires en matière de facilitation des échanges, et activités de soutien à la mise en conformité du cadre légal national.				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 10.4	Guichet unique	C	31 décembre 2028	À déterminer
Donateurs : À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités : À déterminer				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 11.5 à 11.17	Liberté de transit	C	31 décembre 2027	À déterminer
Donateurs : Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest (FEAO)				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités :				
Soutien au développement et à l'opérationnalisation du SIGMAT				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 12	Coopération douanière	C	31 décembre 2029	À déterminer
Donateurs : Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest (FEAO)				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités :				
Mise en œuvre de l'Acte additionnel de la CEDEAO sur l'Assistance mutuelle et la coopération douanière selon les modalités de pilotage défini par la CEDEAO et validé par le Directeur Général. Assistance technique auprès de l'équipe technique nationale désignée et selon les priorités nationales de mise en œuvre du texte communautaire.				